



IFMA - Institut Français du Monde Associatif

Mis à jour le 07/04/2025
2025

Partenaire national



Promotion ESS



Éducation

Faire (re)connaître l'ESS

Favoriser les coopérations

Forme d'organisation

Association

Date de signature de la convention

Décembre 2024

Infos de contact

[12 Rue Garibaldi](#)

[69006 Lyon](#)

[France](#)

contact@ifma-asso.org

[Voir site internet](#)

[Youtube LinkedIn](#)

Voir d'anciens projets

[IFMA - 2023](#)

[IFMA - 2020](#)

[IFMA - 2021](#)

LE PROJET SOUTENU

Valoriser une connaissance utile sur le monde associatif auprès des acteurs associatifs, des partenaires publics et privés des associations, et du monde académique.

LE CONTEXTE

L'Institut Français du Monde Associatif (IFMA) se donne depuis 5 ans la mission de renforcer la connaissance du monde associatif en réponse à un besoin exprimé par les acteurs associatifs et leurs partenaires. L'IFMA se positionne comme une plateforme de ressources et diffusion de la connaissance au service du développement du secteur associatif et déploie aujourd'hui son activité de valorisation en direction de tous les acteurs concernés : le monde associatif, mais aussi des partenaires publics et privés des associations et du monde académique pour

déployer la présence de l'objet associatif dans les travaux de recherche, et pour diffuser la méthode de recherche participative.

LE PROJET EN DETAIL

L'IFMA a structuré son programme de valorisation de la connaissance 2024-2025 autour de 4 ambitions :

- Transférer des connaissances utiles et accessibles au secteur associatif : production d'une série de 8 articles et vulgarisation d'une soixantaine de travaux de lauréats de l'IFMA à destination du monde associatif et consultable sur son site internet. Ces communications auront pour objectif de renforcer les compétences et les visions stratégiques des acteurs associatifs.
- Organisation de 3 webinaires de restitution des résultats des groupes de travail et programmes de soutien à la recherche sur des sujets importants pour les acteurs associatifs et la société. Ces webinaires seront accessibles à tous et disponibles en replay sur la chaîne YouTube de l'IFMA, et s'adresseront à un public national, mais aussi européens.
- Accélérer le transfert de la connaissance via la communication en ligne : aboutir à une nouvelle version du site internet de l'IFMA, traduite en anglais, permettant d'intégrer des interviews vidéos et de mieux mettre en avant les publications des parties prenantes et partenaires de l'IFMA, ainsi qu'à une montée en puissance sur LinkedIn;
- Travailler à une stratégie d'avenir pour la valorisation de la connaissance (2025-2027) : production d'une liste de recommandations stratégiques pour la valorisation de la connaissance auprès du monde associatif et la diffusion de ses articles, avec pour objectif final de promouvoir une politique de demande de la recherche et de dépasser l'entre-soi afin de faire reconnaître le fait associatif comme essentiel à la société et la démocratie.

LA STRUCTURE

L'Institut Français du Monde associatif a été créé à Lyon, sous égide de la Fondation pour l'Université de Lyon en janvier 2019, avant de se constituer en association en février 2021. Il a pour ambition de promouvoir la connaissance des associations, pour faire reconnaître le plus largement possible leur contribution à la société et à la démocratie, et pour répondre aux besoins de connaissance exprimés par le monde associatif. Trois missions déclinent cette ambition : appuyer la recherche pour une connaissance toujours plus approfondie sur le monde associatif ; diffuser l'ensemble des ressources de connaissance du secteur ; organiser des rencontres avec les associations et les chercheurs sur les grands enjeux du monde associatif d'aujourd'hui et de demain.

L'avis de la fondation

Depuis sa création, l'IFMA a démontré son utilité pour le nécessaire rapprochement entre monde académique et praticiens, le sérieux de ses travaux menés ainsi que sa capacité à rassembler différents réseaux (de recherche, ESS, collectivités...) autour de la création et diffusion de connaissances sur le fait associatif, aussi bien en France qu'à l'international. En renouvelant son soutien à l'IFMA, la Fondation contribue au partage de la connaissance par des outils concrets (articles vulgarisés, webinaires et replays) destinés aux associations.